

Strasbourg, le **20 SEP. 2022**

**Direction Générale Adjointe Ressources**

Direction des Ressources Humaines  
Pôle Dialogue Social et Conditions de Travail  
Service Dialogue Social

Dossier suivi par : Loïc BILAND

Tél.

Mél.

Monsieur Christophe ODERMATT  
Secrétaire Général  
Syndicat Force Ouvrière des Personnels de  
la CeA  
Hôtel du Département  
67000 STRASBOURG

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai pris bonne note de votre courrier du 4 juillet 2022 et votre demande tendant à inscrire l'ensemble des chefs et seconds de cuisine remplissant les conditions statutaires sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise, en vue de la prochaine campagne d'avancement de grade et de promotion interne de la Collectivité.

La Direction des Ressources Humaines a pris connaissance de votre demande et de votre argumentaire.

Ainsi, je vous informe que les agents chefs de cuisine de la Collectivité, affectés dans le groupe fonction B3, pourront être inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise pour la campagne d'avancement de grade et de promotion interne en cours, afin de permettre une meilleure adéquation entre le référentiel métier et le cadre d'emploi de ces agents. Cette promotion interne interviendra selon les critères définis par les lignes directrices de gestion, sous réserve que la valeur professionnelle de l'agent soit très satisfaisante.

Toutefois, je vous informe que les agents second de cuisine seront maintenus dans leur grade actuel d'adjoint technique, nonobstant leur possible réussite au concours.

En parallèle, les travaux liés aux avancements de grade et promotions internes se poursuivent. Un temps de rencontre entre les organisations syndicales et la Direction des Ressources Humaines est ainsi organisé le 13 octobre 2022 à 15h30, afin de permettre d'évoquer la campagne en cours.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire Général, de croire à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président  
Pour le Président et par délégation  
La Directrice Générale Adjointe Ressources



Stéphanie TACHON

**Collectivité européenne d'Alsace**

Hôtel du Département  
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel du Département  
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | [www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.